FR

NOTICE D'INSTALLATION

INSTALLATION / ENTRETIEN / MAINTENANCE / CONSEILS DE SÉCURITÉ

DELO

COUVERTURE 4 SAISONS DE SÉCURITÉ

ÉQUINOX AZTECK E-1.0

SOMMAIRE

NOTICE À LIRE ATTENTIVEMENT ET À CONSERVER POUR UNE CONSULTATION ULTÉRIEURE

Lisez ce manuel attentivement afin de comprendre l'intégralité des informations et de garantir une installation, une utilisation et un entretien en toute sécurité. Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages occasionnés par le non-respect des consignes figurant dans le présent manuel.

DESCRIPTIF ..... **p. 4-5**

- **Éléments livrés** ..... **p. 4**
- **Outils nécessaires au montage** ..... **p. 5**
- **Colisage** ..... **p. 5**
- **Montage** ..... **p. 5**
- **Transport** ..... **p. 5**

INFORMATION ..... **p. 6**

- **Pré-requis** ..... **p. 6**

INSTALLATION ..... **p. 7-13**

- **Mise en place de la couverture** ..... **p. 7**
- **Traçage des angles et de la ligne d'ancrage des pitons** ..... **p. 8**
- **Pitons / Ancrage** ..... **p. 9**
- **Fermeture du bassin** ..... **p. 13**
- **Ouverture du bassin** ..... **p. 13**

ENTRETIEN / MAINTENANCE ..... **p. 14-17**

- **Niveau d'eau du bassin** ..... **p. 14**
- **Filtration et traitement de l'eau** ..... **p. 14**
- **Entretien (à la charge du client)** ..... **p. 15**
- **Maintenance** ..... **p. 16**
- **Hivernage** ..... **p. 17**
- **Pièces détachées** ..... **p. 17**

CONSEILS DE SÉCURITÉ ET NORMES ..... **p. 18-19**

RECYCLAGE ..... **p. 20**

RÈGLEMENTATION ..... **p. 21**

CONDITION DE GARANTIE ..... **p. 21**

ÉLÉMENTS LIVRÉS

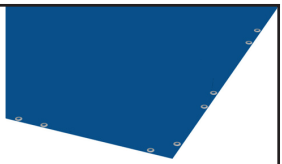

Tissu PVC 580g/m²

Pompe

mât + manivelle + sangle d'enroulement + sandows

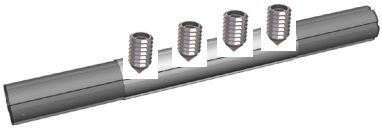

ou

OUTILS NÉCESSAIRES AU MONTAGE

	Mètre
	Clé allen n°3
	Clé n°8
	Cutter
	Decamètre

COLISAGE

	1 colis Colis : 0,80 x 0,60 x 0,40 m Poids en kg : 30 à 50 Kg.
	Option : mât d'enroulement + volant Colis : 2,50 x 0,30 x 0,30 m Poids en kg : 15Kg

MONTAGE

2 personnes

1 heure

TRANSPORT

Le matériel voyage aux risques et périls du destinataire. A réception de la marchandise, si le destinataire constate des dommages provoqués lors du transport, celui-ci doit immédiatement faire des réserves sur le bordereau de livraison du transporteur. Il devra les confirmer sous 48 heures par lettre recommandée au transporteur.

POUR QUE VOTRE COUVERTURE SOIT CONFORME À LA NORME NF P90-308

	Le niveau d'eau doit être maintenu à son niveau normal en toute période.
	Le bassin doit être équipé d'un régulateur de niveau d'eau.
	La pompe d'évacuation doit être installées sur la couverture en cas de pluie.

Tissu conforme à la norme NF P90-308 : résistance à la déchirure et à l'abrasion.

NOUS VOUS CONSEILLONS DE LIRE TOUTES LES ETAPES DE LA POSE AVANT LA MISE EN PLACE AFIN D'EVITER TOUTES MANIPULATIONS INUTILES.

MISE EN PLACE DE LA COUVERTURE

1 - Placer la couverture sur la largeur du bassin côté enroulement (côté opposé au cliquet de tension).
ATTENTION : le cliquet de tension doit être au dessus de la couverture

2 - Déplier la couverture sur le bassin, de manière à avoir un débord homogène sur les 4 côtés.
ATTENTION : Ne pas tendre la couverture, celle-ci doit reposer naturellement sur l'eau.

3 - Mettre la corde en tension à l'aide des crochets

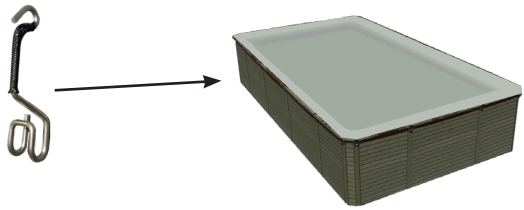

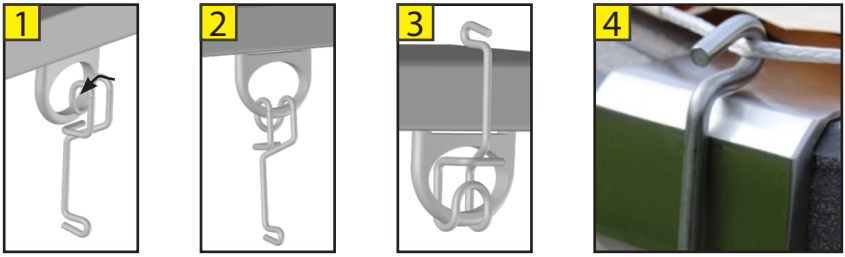

4 - Lors de la première mise en tension ajuster la dimension de la corde si besoin. Désserrer le serre câble.

Ajuster la longueur corde, revisser le serre câble et refaire le noeud de blocage.

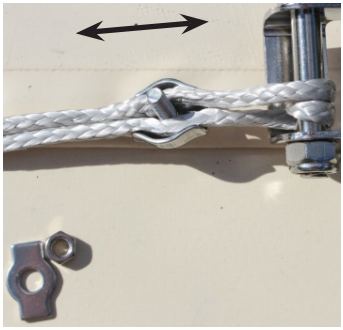

MÂT D'ENROULEMENT

Assemblage du mât

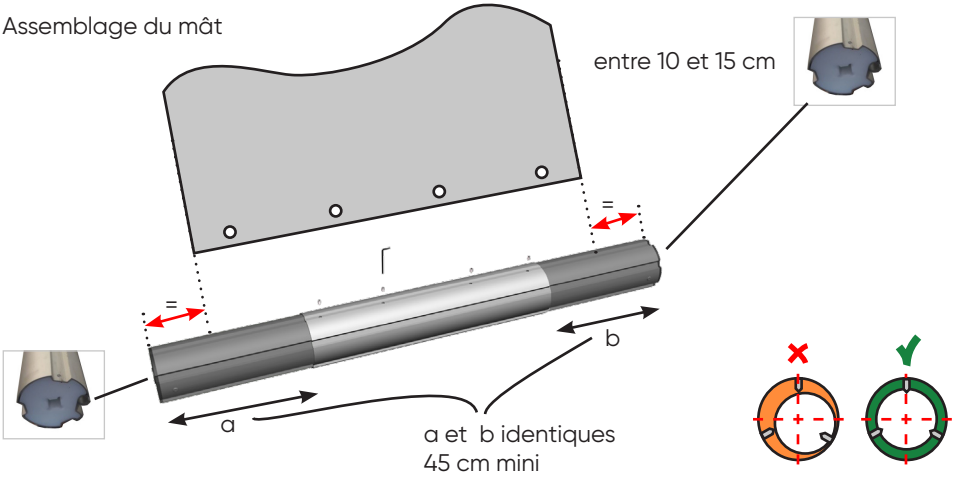

Installation des sandows et de la sangle d'enroulement

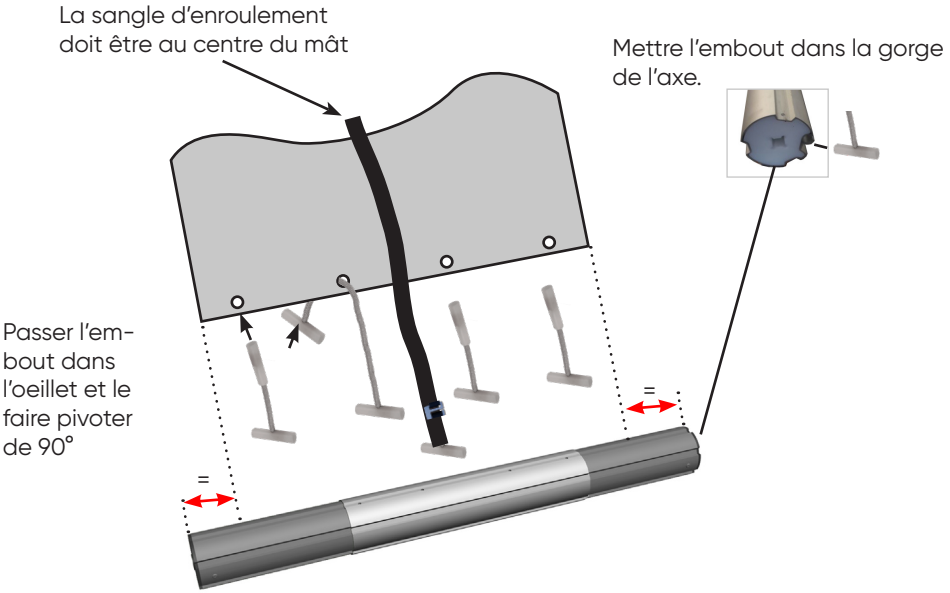

OUVERTURE DU BASSIN

1- Détendre la corde en mettant le cliquet en position «ouvert».

2- Enlever la corde de tous les crochets.

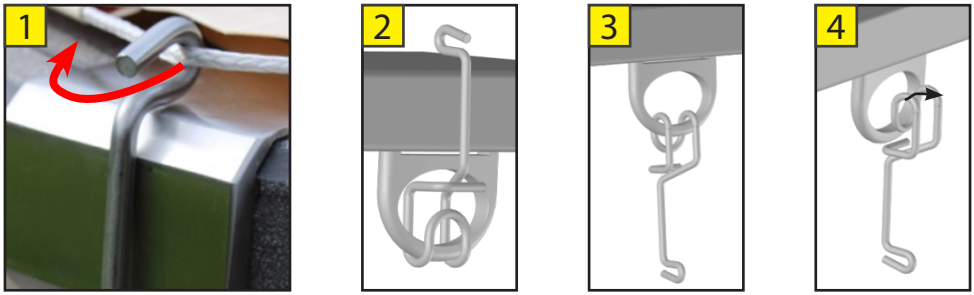

3- Mettre la sangle d'enroulement en place au centre de la couverture

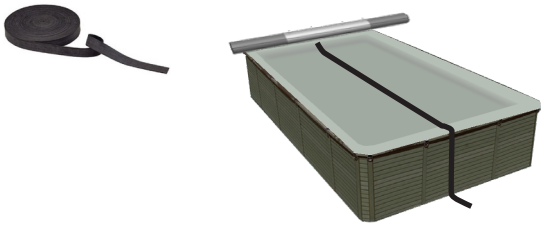

4- Enrouler la couverture avec la manivelle ou le volant.

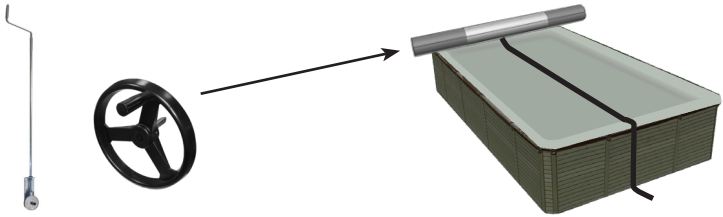

FERMETURE DU BASSIN

La personne effectuant la manoeuvre doit s'assurer de l'absence de baigneur et toujours garder la vue sur le bassin pendant les opérations d'ouverture ou de fermeture.

Il est impératif d'ouvrir ou de fermer la couverture intégralement, sans jamais la laisser en position intermédiaire.

Toujours vérifier que le niveau d'eau du bassin reste constant et conforme aux préconisations du fabricant.

1 - Positionner la couverture sur le bassin.

2 - Accrocher tous les crochets à la corde de la toile.

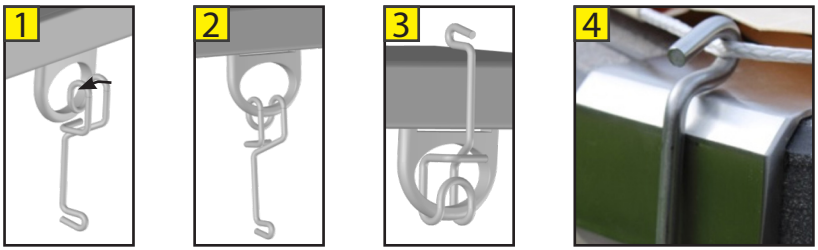

3 - Tendre avec le cliquet.

4- Mettre en place la pompe d'évacuation en place.

- Pour des raisons de sécurité électrique, le transformateur de la pompe doit être obligatoirement à plus de 2 m du bassin et la prise secteur à plus de 3.5 m (Norme électrique C15-100).
En cas de besoin, la partie sous tension secteur peut être rallongée. Pour cela, utiliser un boitier étanche de protection pour rallonges (non fournis, se trouve dans toutes les GSB).
- La pompe d'évacuation est à installer au millieu du bassin sur la toile à chaque fois que le bassin est fermé, afin d'évacuer l'eau de pluie en continu si nécessaire.
Sa présence est obligatoire pour respecter les exigences de la norme NF P90-308
- A équiper d'un tuyau type arrosage Ø15 mm résistant au gel (fourniture client) pour l'évacuation de l'eau + collier de serrage.
- Le lest de la pompe est à remplir (eau-sable-autre) et à poser sur la pompe.
- La pompe se déclenche automatiquement en cas de présence d'eau (nécessite environ 2-3 cm d'eau sous la pompe)
Pour plus d'information, voir la notice de la pompe.

Lors d'une intervention, le technicien doit porter ses EPI (équipements de protection individuelle) : gants, lunettes, tapis, etc...

NIVEAU D'EAU DU BASSIN

- Afin d'assurer une sécurité optimum et un bon fonctionnement de l'enrouleur, toujours vérifier que le niveau d'eau du bassin reste constant et conforme aux préconisations du fabricant (pour plus de confort, utiliser un trop-plein, et un régulateur de niveau d'eau).
- Un niveau trop haut est la conséquence d'un trop-plein obstrué par des feuilles ou autre.
- Un niveau d'eau recommandé : entre 7 cm et 15 cm en dessous du haut de la margelle

FILTRATION & TRAITEMENT DE L'EAU

- Programmer la filtration pendant les heures d'ensoleillement et la faire fonctionner en permanence dès que l'eau atteint 28°C.
- Afin de garantir la longévité de votre installation, l'eau de la piscine doit être correctement traitée selon les normes et recommandations en vigueur (NF EN 16713-3)
- Le pH, le TH et le TAC de l'eau doivent être vérifiés et ajustés aussi souvent que nécessaire (il faudra cependant veiller à ne pas corriger ces 3 paramètres indépendamment les uns des autres, mais le faire en utilisant la table de Taylor et équilibrer l'eau en fonction des 3 paramètres analysés).

ENTRETIEN (à la charge du client)

- Effectuer un nettoyage approfondi de la couverture deux fois par an (mise en service et hivernage). Ceci est d'autant plus important si l'eau de la piscine est calcaire. Pour cela, utiliser un produit nettoyant détartrant (voir catalogue) et rincer au jet d'eau.
- Ne pas laisser de feuilles s'amonceler et se décomposer sur la couverture.
- Nettoyer régulièrement la couverture en la retirant du bassin et en la plaçant à plat sur un support adapté (attention aux végétaux et objets coupants qui risquent d'altérer la toile). Rincer à l'eau courante les 2 faces de la couverture et, si besoin, nettoyer à l'aide d'une éponge non abrasive les zones les plus sales (imprégner l'éponge de nettoyant ligne d'eau pour piscine, si besoin).
- Ne pas utiliser de produits abrasifs ni de solvants pour nettoyer la couverture.
- Il convient d'effectuer une inspection de l'ensemble du système, en cas d'effort anormal sur la couverture (chute).
- Effectuer une vérification annuelle de la corde et du cliquet.
- Les éléments métaliques devront être nettoyés et lubrifiés régulièrement afin de ne pas altérer leur fonctionnement, ce qui pourrait présenter un risque (lésions aux pieds en cas de choc, chute). En cas de détérioration, procéder au remplacement des pièces défectueuses par des pièces d'origine.

MAINTENANCE (1 FOIS PAR AN MINIMUM)

- Toutes les interventions de maintenance doivent être réalisées par un professionnel, qui prendra contact si nécessaire avec le constructeur (coordonnées au dos du document).
- Ce produit ne présente pas d'éléments d'usure nécessitant des remplacements. Toutefois si vous venez à constater la dégradation de certaines pièces, veiller procéder à leur remplacement.
- Toutes les pièces de rechange doivent être d'origine ou conformes à la norme NF P90-308.
- Vérifier le bon fonctionnement de l'installation.
- Inspecter l'ensemble de la couverture.
- Il est nécessaire de vérifier à chaque début de saison et en cas d'événement accidentel (chute d'un corps, grêle sur la couverture, effort anormal sur la couverture etc.) que la couverture ne présente pas de dégradations visibles, susceptibles de compromettre la fonction de sécurité (fissures, trous, déformations, etc.). Procéder au changement des pièces ou de l'ensemble de la couverture le cas échéant.
- Vérifier l'état des sangles (coutures) et en particulier le niveau d'usure de la gaine anti-abrasion. Si celle-ci ne remplit plus sa fonction de protection contre l'abrasion de la sangle au contact de la margelle, procéder au remplacement de celle-ci.
- SAV : coordonnées au dos du document.

À CHAQUE UTILISATION

- Faire un contrôle visuel des éléments de fixation et d'entraînement.

TOUS LES 3 MOIS

- Faire un nettoyage complet.

TOUS LES 4 MOIS ET APRÈS CHAQUE ÉVÈNEMENT EXCEPTIONNEL (CHUTE, FORTE PLUIE, TEMPÊTE, NEIGE, CHOC PARTICULIER…)

- Faire un contrôle approfondi de l'ensemble des composants de la couverture (état et assemblage toile, coutures, sangles, cliquets, pitons, patins anti abrasion, …).

TOUS LES 3 ANS

- Les sandows 2 embouts et sandow continu doivent être changés.

HIVERNAGE

- Positionner la couverture en position fermée et maintenir le niveau d'eau constant et conforme aux préconisations du fabricant.

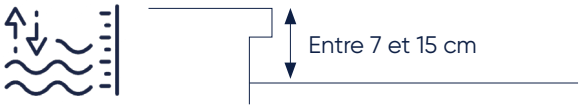

- Pendant la saison hivernale, en cas de chute de neige, il est primordial de déneiger la couverture à l'aide d'une brosse avec manche télescopique afin d'éviter la déformation des barres transversales.
- Éteindre la filtration.

PIÈCES DÉTACHÉES

Catalogue en ligne :

https://www.my-cfgroup.fr/fr/pieces-detachees

CONSEILS DE SÉCURITÉ

Lisez attentivement les recommandations ci-dessous.

AVERTISSEMENT

La piscine peut constituer un danger grave pour vos enfants. Une noyade est très vite arrivée.

Des enfants à proximité d'une piscine réclament votre constante vigilance et votre surveillance active, même s'ils savent nager.

Apprenez les gestes qui sauvent.

La présence physique d'un adulte responsable est indispensable lorsque le bassin est ouvert.

Mémorisez et affichez près de la piscine les numéros des premiers secours.

18 (en France) ou **112**

POMPIER

15

SAMU

(écrire le numéro correspondant à votre région)

CENTRE
ANTIPOISON

CONSEILS DE SÉCURITÉ

- **Cette couverture ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. il n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et/ou des adultes responsables, qui demeure le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants.**
- **AVERTISSEMENT : la sécurité n'est assurée qu'avec une couverture fermée, verrouillée et correctement installée conformément aux instructions du fabricant.**
- **La couverture doit être systématiquement installée en cas d'absence même momentanée du domicile.**
- **Contrôler l'absence de baigneurs ou de corps étrangers dans le bassin avant et pendant la manoeuvre.**
- **Ranger les dispositifs et/ou outils nécessaires pour actionner les couvertures hors de portée des enfants.**
- **La mise en oeuvre du mécanisme ne doit être entreprise que par un adulte responsable.**
- **Hormis pour les fonds mobiles, les terrasses mobiles et les éléments d'habillage prévus à cet effet (caillebotis par exemple), interdire de monter, marcher ou de sauter sur une couverture de sécurité.**
- **Prendre toutes les mesures afin d'empêcher l'accès du bassin aux jeunes enfants et ce, jusqu'à la réparation du couverture ou lors d'un constat de dysfonctionnement empêchant la fermeture et la sécurisation du bassin ou en cas d'indisponibilité temporaire de l'équipement ou du bassin.**
- **Respecter les hauteurs d'eau définies par le fabricant.**
- **Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil.**
- **Cet appareil peut etre utilisé par des enfants âgés de 8 ans et plus, et des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou un manque d'expérience et de connaissances s'ils ont reçu une supervision ou des instructions concernant l'utilisation de l'appareil en toute sécurité et comprennent les dangers impliqué.**

Un enfant se noie en moins de 3 minutes, aucun type de protection ne remplacera jamais la surveillance et la vigilance d'un adulte responsable.

RECYCLAGE

EMBALLAGE

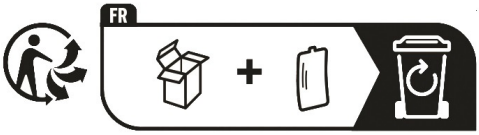

Procédez à la mise au rebut des emballages dans les règles et prescriptions en vigueur.

FIN DE VIE

- Ne jetez pas vos appareils mis au rebut ni les piles usagées avec les déchets ménagers non triés.
- Vous avez la responsabilité de remettre tous vos déchets et notamment ceux d'équipements électriques et électroniques en les déposant à un point de collecte dédié pour le recyclage et la revalorisation.
- Certains produits contiennent potentiellement des substances dangereuses pour l'environnement celles-ci seront éliminées ou neutralisées.
- Informez-vous des systèmes de reprise et de collecte existants. www.quefairedemesdechets.fr

Procédez à la mise au rebut de la notice dans les règles et prescriptions en vigueur, lors du remplacement du produit.

NORME

• Cette couverture est conforme à la norme NF P90-308.

CONDITION DE GARANTIE

connectez vous sur www.del-piscine.fr pour consulter toutes les garanties.

https://www.del-piscine.fr/rechercher-une-garantie

SAS AQUALUX
ZAC DE LA MASSANE
287 AVENUE DE LA MASSANE
13210 ST RÉMY DE PROVENCE - FRANCE

+33 (0)9 70 72 5000 / INFO.FR@CF.GROUP

CACHET

une marque

CF.GROUP
Dreams, health & care with water

NOTICE ORIGINALE
A-DOTE05701 / 12 2023